

**ÉLÉMENTS D'ALLOCUTION POUR LA CEREMONIE A
LA MEMOIRE DES CINQ SAPEURS-POMPIERS
DÉCÉDÉS SUR L'AUTOROUTE A7 LE 29 NOVEMBRE
2002**

Loriol s/Drôme - 29 novembre 2016

Monsieur le député et président du conseil
départemental,

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le directeur du service départemental
d'incendie et de secours, Mon colonel,

Monsieur le Président de l'Association de Défense des
Familles des Sapeurs-pompiers,

Mesdames et messieurs les sapeurs-pompiers,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis ce soir pour nous souvenir de ce
29 novembre 2002, journée funeste au cours de laquelle 5
pompiers furent arrachés à la vie, à ceux qui les aimaient et 2
autres furent grièvement blessés.

Victor Hugo écrivait « le souvenir c'est la présence
invisible ».

Oui, 14 ans après les faits, les caporaux Didier
BOURGEAT, Laurent BROQUET, Patrick DUC et les adjudants
Eric DUVEAU et José GARRIDO, sont toujours bien présents
dans nos esprits et nos coeurs. Le recueillement devant le
mémorial en atteste.

Nous sommes réunis dans ce centre de secours qui fut

le leur et dont le nom « 5 étoiles » fait désormais référence à ces 5 individus d'exception qui telles des étoiles filantes rejoignirent l'immensité.

Ces 5 sapeurs-pompiers volontaires personnifiaient bien votre devise « courage et dévouement ».

Ils incarnaient l'engagement au bénéfice des autres, le courage, l'expérience mais étaient aussi le symbole d'une jeunesse à qui était prédit un bel avenir, un avenir brutalement interrompu par un acte irresponsable.

Le 29 novembre 2002, en début de soirée, appelés en urgence, ils sont partis pour une intervention sur l'autoroute A7 à la hauteur du pont enjambant la Drôme. Un accident de la circulation sans gravité. Un de ses trop nombreux accidents routiers. Une intervention comme des dizaines d'autres. Une intervention qu'ils abordent avec le professionnalisme qui les caractérise, aucune inconscience de leur part, aucune insouciance. Une intervention banale en quelque sorte.

Le destin en décida autrement. Ils croisèrent la trajectoire d'un automobiliste inconscient, roulant à 150 km/h pour une vitesse limitée à 90 km/h. Son véhicule provoqua un sur-accident, fauchant vos cinq camarades et en blessant grièvement deux autres.

Ce soir là, le centre de secours de Loriol-sur-Drôme, la commune de Loriol-sur-Drôme, le département de la Drôme, la grande famille des sapeurs pompiers, la nation a connu l'un des accidents les plus dramatiques impliquant des personnels du service départemental d'incendie et de secours de la Drôme.

Le traumatisme, l'émotion furent intenses et cet accident contribua à la prise de conscience collective qu'il fallait

mener une lutte de tous les instants contre les criminels de la route.

En leur rendant hommage aujourd'hui, nous honorons leur engagement sans faille, la vocation qu'ils avaient embrassée, une vocation qui exige don de soi et altruisme pour servir ses concitoyens au quotidien.

Ils avaient mis la force et le courage de leur engagement au service du secours des autres. Ils connaissaient le danger associé à leur engagement. Ils l'assumaient et ont payé le plus lourd tribut qui soit.

Il nous revient de veiller à ce que ce sacrifice ne soit pas vain. Nous le leur devons. C'est notre responsabilité.

Passé le choc, l'émotion, des enseignements furent tirés sur les procédures d'intervention. Un livret de consignes à observer lors des interventions sur des accidents de voiries sur les voies directionnelles a été élaboré en inter-services et validé en 2006. Il a pour objectif de renforcer la sécurité de l'ensemble des intervenants.

Un comité d'évaluation et de suivi des accidents s'est réuni cet après-midi en préfecture pour faire le bilan de ces règles d'intervention, identifier les axes d'amélioration et proposer des évolutions de la doctrine appliquée. Je serai très attentif au bon déroulement des travaux engagés.

Faire en sorte que leur sacrifice ne soit pas inutile, c'est encore et toujours mener des actions visant à rendre nos routes plus sûres.

Jacques Chirac, alors président de la République déclarait lors de l'hommage de la Nation rendu à vos camarades en

2002 : « *les héros que nous pleurons aujourd'hui sont aussi des victimes d'un scandale national (...). Une société civilisée ne peut tolérer sur ses routes des comportements barbares* ».

Depuis 2002, moyennant l'adoption, au fil de ces années, d'un arsenal de mesures de réglementation et l'utilisation de nouveaux outils, combinant actions de sensibilisation, de formation, de prévention, de contrôle et de répression, l'Etat a agi avec constance et détermination dans l'objectif de lutter efficacement contre le fléau de la violence routière et de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route.

Des résultats ont été obtenus : le nombre d'accidents corporels a été divisé par deux depuis 2002, le nombre de tués sur les routes est passé de 7300 en 2002 à 3461 en 2015.

Le département de la Drôme s'est inscrit dans cette tendance : d'une centaine de morts par an au début des années 2000, nous en avons enregistré 46 en 2015.

Nous ne devons pas pour autant nous satisfaire de ce bilan. Ce sont encore trop de vies brisées, trop de larmes et de tristesse.

Comme mes prédécesseurs, j'ai fait de la sécurité routière l'une de mes priorités. Notre action repose sur deux piliers : la prévention, notamment à destination des plus jeunes et des usagers les plus vulnérables mais aussi la répression.

J'ai demandé aux forces de l'ordre d'intensifier les opérations de contrôle. Le département se porte volontaire pour tester de nouveaux matériels ou de nouvelles procédures. Le délégué interministériel à la sécurité routière a ainsi annoncé à la fin de la semaine dernière que la Drôme était l'un des trois départements retenus pour expérimenter un dispositif de permis

sous condition d'installation d'un éthylotest anti-démarrage.

Sur les dix premiers mois de l'année, 1353 permis ont été suspendus (soit une augmentation de 17%), plus de 63300 infractions pour conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants ont été constatées ainsi que près de 191000 dépassements de la vitesse autorisée.

Ces quelques chiffres montrent que des comportements à risque persistent. Notre détermination est sans faille. Nous poursuivrons inlassablement nos efforts de sensibilisation, de prévention mais aussi de répression.

En matière de sécurité routière, l'action des pouvoirs publics ne peut suffire à elle seule et ce n'est que grâce à une prise de conscience collective et à une mobilisation forte de la société civile que nous pouvons parvenir à lutter le plus efficacement possible contre ce fléau.

C'est pourquoi je souhaite saluer l'action des associations de sécurité routière qui œuvrent dans le département.

Je tiens à remercier tout particulièrement et chaleureusement l'Association de Défense des Familles des Sapeurs-Pompiers (A.DE.FA.S.P) de Loriol victimes de la Catastrophe de l'A7 et son Président M. Pascal BROQUET qui, avec constance et désintéressement, :

- perpétue la mémoire des sapeurs-pompiers disparus et la défense des intérêts des familles ;
- et conduit de précieuses actions de prévention routière en direction du grand public partout dans notre département.

Je souhaite enfin saluer le travail, le dévouement et le professionnalisme sans faille de l'ensemble des sapeurs pompiers

du département.

A travers eux, je veux, au nom de l'État et de l'ensemble de nos concitoyens drômois, rendre hommage à l'engagement absolu et quotidien qui est celui de l'ensemble des sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, mais aussi des gendarmes et des policiers.

Dans des conditions parfois difficiles, ces professionnels, gendarmes, policiers et sapeurs pompiers, prennent des risques considérables pour sauver des vies ; ils se mettent en danger au service de leurs compatriotes et, parfois, payent leur courage et leur abnégation du sacrifice de leur propre vie.

A l'occasion de cet hommage mes pensées se tournent vers les familles des victimes – le caporal Didier BOURGEAT, le caporal Laurent BROQUET, le caporal Patrick DUC, l'adjudant Eric DUVEAU et l'adjudant José GARRIDO.

J'ai aussi une pensée particulière pour M. Salvatore SCIFO, M. Xavier CHAMBAUD et M. Anthony DUC sapeurs pompiers blessés lors de ce terrible accident.

André Malraux s'exclamait : « le tombeau des héros est le cœur des vivants ».

Gardons présents dans nos cœurs les héros de Loriol, qu'ils y trouvent paix et réconfort.